

# AVIS

**Ovation des personnes et sportifs méritants**

**de la Commune d'Erpeldange-sur-Sûre**

**le 25 février 2019 au Centre Culturel « A Maesch » à Burden**

**Année/Saison - 2018 -**

Les associations sportives de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre sont priées de communiquer (par courrier ou courriel : [yves.weis@erpeldange.lu](mailto:yves.weis@erpeldange.lu)) au Collège des Bourgmestre et Echevins les équipes et sportifs ayant remporté un titre national (par équipe ou individuel) dans une compétition officielle nationale ou internationale pendant la saison écoulée.

Il en est de même pour les sportifs domiciliés dans la commune d'Erpeldange-sur-Sûre pratiquant leur sport dans un club d'une autre commune ayant remporté un titre national ou international individuel.

D'autre part, les membres d'associations culturelles locales ou des personnes privées ayant des mérites (culturels, scolaires, divers, etc.) pour la commune sont priés de soumettre leurs références au collège des bourgmestre et échevins.

Dernier délai : vendredi, 25 janvier 2019

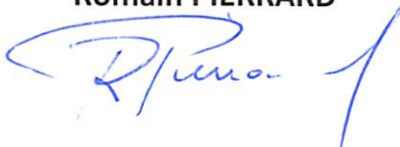
*Erpeldange-sur-Sûre, le 6 novembre 2018*

**Le collège des bourgmestre et échevins**

Claude GLEIS



Romain PIERRARD



Gilbert LEIDER

